



La rentrée des classes est prévue le jeudi 30 août 2018:

- A partir de **9h pour les élèves des classes maternelles** dans la cour de l'école.
- A partir de **13h30 pour les élèves des classes élémentaires**. Les enseignantes des classes du CP au CM2 seront dans leur classe le **matin de 9h à 12h** pour rencontrer les familles qui le souhaitent.

Cette rentrée échelonnée permettra à l'équipe enseignante d'accueillir de manière personnelle chaque élève et sa famille.

Les services de cantine, d'étude et de garderie fonctionneront dès le jeudi 30 août. **Par contre, les services de ramassage débuteront uniquement le lundi 3 septembre.** Nous remercions les parents de s'organiser pour amener et venir chercher leur(s) enfant(s) à l'école les 30 et 31 août.

Calendrier scolaire pour l'école Sainte Marie dû au projet sur les rythmes scolaires

Rentrée scolaire	Jeudi 30 août 2018 (matin maternelle / A.M. élémentaire)
Vacances de Toussaint	Du jeudi 18 octobre 2018 au soir au lundi 5 novembre 2018 le matin
Vacances de Noël	Du vendredi 21 décembre 2018 au soir au lundi 7 janvier 2019 au matin
Vacances d'hiver	Du vendredi 22 février 2019 au soir au lundi 11 mars 2019 au matin
Vacances de Printemps	Du vendredi 19 avril 2019 au soir au lundi 6 mai 2019 au matin.
Vacances d'été	A partir du vendredi 5 juillet 2019 au soir.



Pont de l'Ascension : Les classes vaqueront mercredi 29 mai au soir jusqu'au lundi 3 juin au matin.

Les mercredis matins « autrement » en lien avec l'organisation des rythmes scolaires seront :

Le mercredi matin du 19 septembre 2018.

Le mercredi matin du 20 mars 2019.

Le mercredi matin du 21 novembre 2018.

Le mercredi matin du 12 juin 2019.

Le mercredi matin du 13 février 2019.

Elles fonctionneront également le **mercredi 17 octobre toute la journée pour remplacer le vendredi 19 octobre** pour permettre à l'équipe éducative de participer à un colloque sur « Le défi de la rencontre : Accueillir l'autre dans toutes ses dimensions »

Organisation des classes :

Maternelle :

Le matin :

- * 1 classe de GS
- * 1 classe de MS
- * 1 classe de TPS/PS
- * 1 classe de PS /MS

L'après-midi

- * 1 classe de GS
- * 1 classe de MS
- * 1 classe de TPS/PS

Elémentaire :

- * 2 classes de CP
- * 1 classe de CE1
- * 1 classe de CE2
- * 2 classes de CM1 le matin qui seront regroupées l'après-midi.
- * 1 classe de CM2.
- * 1 ULIS école

Les noms des enseignantes seront mis en ligne dès que l'information sera connue sur le site internet de l'école : saintemarie48200.toutemonecole.fr/ ou en tapant sur google « école privée Sainte Marie Saint Chély d'Apcher ».

Vous pouvez vous inscrire (en bas à droite de la page d'accueil du site), à la newsletter. Vous serez alors informé par mail dès la publication d'un nouvel article sur le site.

Newsletter



Horaires de classe :

Elémentaire	Lundi/Mardi/Jeudi	8h30/12h – 13h45/16h30
	Vendredi	8h30/12h – 13h45/15h *** 15h30/16h30 APC ou APE ou départ au domicile
Maternelle	Lundi/Mardi/Jeudi	8h45/12h – 13h45/16h30
	Vendredi	8h45/12h – 13h45/15h *** 15h30/16h30 APC ou APE ou départ au domicile

Activités du vendredi après-midi : Elles débuteront le vendredi 14 septembre. Les **vendredis 31 août et 7 septembre, les élèves auront classe jusqu'à 16h30.**

Les élèves qui ne participent pas aux APC sont récupérés par les familles à 15h05.

Accueil : Les élèves seront accueillis tous les jours à partir de **7h15 le matin** et le soir jusqu'à **18h30** et ceci dès le premier jour.

Etude : Deux sorties possibles **17h30 ou 18h.** Les élèves de CP et de CE1 qui restent à l'étude seront pris en charge dans deux salles différentes pour une étude dirigée. A partir du CE2, les élèves iront dans une autre salle pour une étude surveillée qui demande à chaque élève plus d'autonomie et d'organisation.

Tarifs année scolaire 2018-2019 :

Le prix du repas de cantine sera de 4.10 € et les frais de scolarité s'élèveront à 22€ par mois sur 10 mois. La scolarité représente une participation forfaitaire des différents services que propose l'école comme les garderies et les études. Elle comprend plusieurs éléments : adhésion à l'association sportive U.G.S.E.L., cotisation à l'Enseignement Catholique, frais de dossiers, fichiers et livres scolaires, photocopies, entretien des bâtiments et salaires des personnels (non pris en charge par le forfait communal)... Le montant demandé pour l'enseignement de l'anglais sera de 20€ par élève.



Mme Bringer et l'équipe enseignante vous invitent à participer à une réunion d'informations générales **le lundi 3 septembre à 18h15 en salle d'étude.** Vous y serez présentés les différents projets, les Activités Pédagogiques Complémentaires et les nouveautés importantes de la rentrée 2018.

Les partenaires de l'école que sont l'OGEC et l'APEL seront également présents pour vous présenter leurs axes de réflexion et leurs actions pour l'année 2018/2019.

MME BRINGER SERA DISPONIBLE LE LUNDI 27 ET LE MARDI 28 AOÛT POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES FAMILLES PAR TÉLÉPHONE AU 04 66 31 01 29 OU SUR RENDEZ-VOUS DE 9H À 12H ET DE 14H00 À 17H.

Tout au long de l'année, pour contacter l'école merci d'utiliser **seulement** le numéro suivant : 04.66.31.01.29 qui est celui du standard.

BONNE FIN DE VACANCES.

La directrice.